Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1281

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
12 décembre 1996 – nº 1281
Hebdomadaire romand
Trente-troisième année

Quand les économistes crient au loup

Au lieu de discourir depuis des siècles sur l'origine de l'inégalité entre les êtres humains, on ferait tout aussi bien de s'interroger sur les raisons de la discrimination dont sont victimes les élus sensibles – de gré ou de force – aux contraintes de la logique et aux contingences de la vie par rapport aux donneurs de conseils qui s'en croient impunément libérés à tout jamais. Les premiers payent cher l'exercice même exceptionnel de leur droit à l'erreur, tandis que les seconds, intellectuels abusant de cette noble étiquette, s'en tirent aisément en proclamant avec une feinte humilité que seuls les imbéciles ne changent pas d'avis. Facile.

Facile de se réhabiliter soi-même à bon compte, après avoir conspué ceux dont le seul tort était d'avoir raison à l'avance. Ainsi, le professeur Jean-Christian Lambelet se refait présentement une virginité politique en réclamant à grand fracas un programme analogue, mais en plus complet, à celui que lui-même et ses confrères décriaient encore voici à peine un an, sans doute parce qu'il émanait alors de la gauche, globalement ignare en économie comme on sait.

Facile de se réhabiliter soi-même à bon compte, après avoir conspué ceux dont le seul tort était d'avoir raison à l'avance

Quand les socialistes préconisaient une relance économique par l'encouragement à l'investissement collectif et à la consommation individuelle, quand ils proposaient un bonus à l'investissement en faveur de la Suisse latine, ils ont eu droit aux rappels les plus humiliants: ils oubliaient tant le saint principe de la liberté du commerce et de l'industrie que l'évidente supériorité de l'économie privée, sachant agir tout en souplesse, sur l'incurable lourdeur de l'Etat.

Aujourd'hui, alors que la crise s'installe comme le redoutait la gauche et comme lui-même se refusait à le prévoir, le professeur Lambelet reçoit une approbation aussi bruyante qu'inattendue à la fois des instances conjoncturelles, des pontes du distingué Vorort et des néolibéraux de la Haute Ecole de Saint-Gall. Et pour quoi, ce concert de louanges et ce soulagement général? Pour un vaste programme qui ratisse large, suscitant l'intérêt tant chez Serge Gaillard, économiste à l'USS, que chez le promoteur le plus lancé (et libre de ses mouvements, lui).

Certes la consultation à propos du Memorandum du professeur Lambelet, qui l'a écrit en anglais pour se faire également comprendre des deux côtés de la Sarine, va émousser certaines propositions, dont la réduction temporaire d'au moins 10% des impôts cantonaux et fédéral sur le revenu. En revanche, les autres éléments principaux du programme subsisteront: le moratoire sur les programmes d'économies des collectivités, invitées à investir de suite dans tous les projets mûrs (le prolongement du métro lausannois, pas encore les NLFA); un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Banque nationale au prix d'une inflation de 2 à 3% jugée tout à fait supportable; et un encouragement accru aux réformes structurelles, de l'ouverture des marchés publics à la «modernisation» des systèmes d'enseignement en passant par l'abolition des cartels (mais non des organisations dites analogues).

Ce faisant, le professeur Lambelet prend en partie le contrepied de ses amis économistes, théoriciens de l'offre, épris de concurrence et de déréglementation. Il rejoint ceux qui, situés moins à droite, préconisent la reprise par la demande, celle des investissements publics et de la consommation privée.

Certes, M. Lambelet ne va pas jusqu'à préconiser expressément le maintien du pouvoir d'achat des salariés. Mais il doit savoir que c'est pourtant une absolue nécessité, lui qui diagnostique avec justesse la véritable cause et le principal effet de la crise économique: le manque de confiance envers les autorités, les entreprises, les institutions. Reste à savoir si et combien de temps les donneurs de leçons de rattrapage échapperont à une déconsidération générale à laquelle ils n'auront que trop efficacement contribué. YJ